

AMNESTY INTERNATIONAL

Déclaration publique

Index AI : ASA 13/011/2010 (Public)

ÉFAI

15 décembre 2010

Bangladesh. Une enquête doit être menée sur les homicides et les violences commises lors de manifestations d'ouvriers du textile

Amnesty International appelle les autorités du Bangladesh à ordonner immédiatement l'ouverture d'une enquête sur les violents affrontements entre policiers et ouvriers d'une usine textile qui ont fait quatre morts au Bangladesh le 12 décembre .

L'enquête devra établir les causes des décès et déterminer si les morts ont été provoquées par un recours excessif à la force de la part des policiers.

Si la police a fait un usage excessif de la force, le gouvernement devra faire comparaître en justice les policiers responsables.

Les ouvriers manifestaient pour que soient appliquées les augmentations de salaire promises pour début novembre par le gouvernement. Au cours des heurts qui ont opposé policiers et manifestants dans les villes de Chittagong, Dacca et Narayangangj le 12 décembre, quatre personnes sont mortes et plus de 200 autres ont été blessées.

Ce mouvement de protestation est le dernier en date d'une série de mouvements sociaux qui agitent l'industrie du textile du pays depuis six mois. Des dizaines de personnes ont été blessées en juin et en août lorsque des policiers se sont heurtés à des centaines d'ouvriers du textile en grève pour des augmentations de salaire. Le gouvernement avait alors donné son accord pour des augmentations de salaire à partir de début novembre. Des ouvriers du textile ont expliqué à des journalistes que leurs salaires n'avaient pas été revus à la hausse comme promis.

Pour répondre aux doléances des travailleurs, le gouvernement du Bangladesh a décidé de créer une commission comprenant des représentants du gouvernement, des travailleurs et des patrons d'usines afin de mettre en place une nouvelle échelle des salaires. Amnesty International salue cette décision susceptible d'apporter une réponse à certaines des revendications à l'origine des récentes violences dans l'industrie textile.

Aucune information n'a, en revanche, été donnée sur la façon dont le gouvernement compte mener l'enquête pour déterminer si des policiers ont eu recours à la force et pour s'assurer qu'ils n'ont pas commis d'atteintes aux droits fondamentaux des personnes.

Le Premier ministre Sheikh Hasina, cité par les médias, aurait déclaré que des mesures seront prises contre les personnes à l'origine des troubles mais aucune référence n'a été faite à la nécessité d'ouvrir une enquête sur le recours à la force par des policiers.

La plupart des blessés sont des ouvriers du textile impliqués dans le mouvement social. La police a

confirmé avoir fait usage de gaz lacrymogènes et avoir tiré à balles réelles lors des affrontements. Selon plusieurs journaux, au moins deux des quatre personnes décédées portaient des traces de blessures par balles sur le corps. L'identité des deux autres personnes n'a pas été établie.

Des journalistes affirment que dix ouvriers du textile, dont certains pourraient avoir été blessés par balles, ont été admis en soins intensifs dans les hôpitaux de Chittagong et Dacca.

De sources policières, 56 fonctionnaires de police agressés à coups de briques et de pierres par les manifestants figurent parmi les blessés ; six d'entre eux auraient été hospitalisés, victimes de blessures graves.

Amnesty International reconnaît qu'il est de la responsabilité de la police de maintenir la loi et l'ordre. Toutefois, l'usage d'armes à feu par des policiers lors des manifestations et la mort de quatre personnes nécessitent l'ouverture d'une enquête approfondie et rigoureuse, conformément aux règles du droit international relatif aux droits humains, notamment aux Principes de base des Nations unies sur le recours à la force et l'utilisation des armes à feu par les responsables de l'application des lois.

Amnesty International a collecté un certain nombre de données qui témoignent d'une politique systématique de recours excessif à la force par les policiers et les forces de sécurité au Bangladesh . Mener une enquête indépendante et crédible pour établir ce qui s'est passé lors des récents affrontements serait un moyen de montrer l'engagement du gouvernement à veiller à ce que les forces de sécurité ne bafouent pas les droits fondamentaux des personnes.

Toute personne identifiée comme ayant eu recours à une force excessive devra être traduite en justice.

La police a annoncé avoir inculpé 33 000 personnes pour participation à des actes de violence. Jusqu'à présent, 40 personnes auraient été arrêtées par la police. Certaines ont été libérées, on ne connaît pas avec certitude le nombre de personnes encore détenues.

Amnesty International demande instamment aux autorités de libérer les personnes interpellées ou de les inculper d'infractions dûment reconnues par la loi. À tout moment, les personnes détenues doivent pouvoir contacter un avocat de leur choix et recevoir les soins médicaux que pourrait nécessiter leur santé.

Parmi les détenus se trouve Moshrefa Mishu, présidente de *Garment Sramik Oikkya Parishad* (Conseil de l'union des ouvriers du textile) qui défend les intérêts des travailleurs du textile. La police l'a arrêtée le 14 décembre, en lien avec une plainte déposée contre elle en juin dernier lors d'une première vague de manifestations dans le secteur du textile. Elle avait alors été accusée d'avoir « mis à sac » le bureau d'une usine textile.

La torture relevant d'une pratique bien établie au Bangladesh lors des interrogatoires, le gouvernement devra veiller à ce que les détenus ne soient pas torturés et puissent recevoir des visites de leur famille.